

Reyvassures d'aultres tams

Autor(en): **K.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Reyvassures d'auteurs tams.

Qu'y doncques fust moult esbahy ! Ce fust l'ilectre saigneur de Lucay, vicomte comme on sayt, mais ne sait d'où — cognu en tams mogdernes comme appoingté à Satan, mal vu en l'Eglise, ayant nom Rochefort, ce qui est hérétique et mal sonnante auprès de ses supérieurs en Ecclésiastique.

Or voicy, estant incroducé, nul ne sait comme, en taverne, pour y humer piot (1), dont avait grande cuissance, trouva ung soudard, et recogneut icel tôte, et dict : ceci est Bazaine. Lequel Bazaine était, ou devoist être en prison de l'Isle Sainte-Marguerite que tant avons en révérence.

Adonc, le dict Rochefort accosta l'ancien mareschal de France et l'accointa en les paroles ci-près :

— Comme doncques et par quelles meschiéveries, ou robriéveries de Satan avez pu yssir (2) du lieu benoïtement saint où vos concitoyens vous avoient déposé comme *ex-voto* ?

A ce, Bazaine répondit :

— Vous ne connoissez pas finasseries que sommes accoustumés, ayant vécu auprès d'empereur — que Dieu gard', ainsi que son âme. — Ne connoissez pas le mystayre du cordeil planté par vassal sur ordonnance prévôtale, après que le condamné a passé le chef levé devant gardes et porte-hallebardes. Avez pas compris que la corde à nœud était ung jeu, tandis que gardes étaient des aides et soutiens ?

Rochefort. — Je le compreins ; ains, était vostre épouse idoyne (3) à naviguer ung naviot jusque à Sainte-Marguerite ?

— Elle avait son neveu.

Rochefort. — Du reste, avez amplement, jolimentement, joyieusement, et mirifiquement parlé de vostre évasion.

Bazaine. — Et pour maintenant, quelle chance me prédites-vous ?

Rochefort. — Pour lors, avez grand'chance au milieu de la cour de l'empereur des Allemaignes, mais point dans le pays de France, où le menu fretin, soit bourgeois, et même preud'hommes, vous tient pour bon à pendre, et le noble de même, lesquels ont tous deux raisons.

Bazaine. — En la sorte que du pays de France, le mieux est pour moi d'yssir, ou du moins de ne point y entrer.

(1) Vin. — (2) Sortir. — (3) Capable.

Rochefort. — Je le crois.

Bazaine. — Que faire ?

Rochefort. — Ah ça ! dites donc, M. Bazaine, si nous quitions ce jargon suranné pour prendre le langage de notre siècle. Voyons, nous sommes deux évadés des prisons françaises, nous n'avons pas guère de fonds (moi, du moins), il s'agit d'en trouver. (*D'un ton tragique*)

Ennemis dans le bonheur, nous pouvons nous unir dans l'adversité !!!

Bazaine. — Avant tout, il s'agit de rétablir l'ordre en France.

Rochefort. — Vous oubliez qu'il y a déjà un ordre, qui s'est intitulé *moral* parce que tout le monde l'appelait autrement.

Bazaine. — Enfin ! nous avons les mêmes idées ! Vous trouvez donc que Mac-Mahon....

Rochefort. — A eu tort de ne pas proclamer la république.

Bazaine (d'un air inquiet). — Pardon, pardon, et l'empire !

Rochefort. — L'empire ! Tenez, Monsieur (je ne puis encore vous dire maréchal, mais j'espère que cela viendra), abandonnons cette discussion et associons-nous. Il y aurait quelque chose à faire ; on lancerait des prospectus. Tenez, voyez :

BAZAINE, ROCHEFORT ET COMP.

Agence française d'évasion de détenus politiques et autres.

(Prix modérés.)

« Messieurs les condamnés sont amicalement invités à faire leurs demandes le plus tôt possible, afin de jouir de facilités qu'il serait difficile de trouver plus tard. »

Bazaine. — Ça, c'est très joli ; mais vous oubliez que si nous faisons des affaires, c'est pour faire des profits, et que, généralement, les citoyens détenus ne sont pas garnis de pièces de cent sous.

Rochefort. — Admirablement raisonné, maréchal (je vous restitue votre titre). Si nous fondions une société pour la *Régénération de la France*, au nom de Bazaine, Rochefort et Comp. ?

Bazaine. — Croyez-vous que ça prendrait ?

Rochefort. — Heu ! heu ! heu !

Bazaine. — Enfin, voyons, la main sur la conscience ?

Rochefort. — Farceur, va !

Bazaine. — Ecoutez : Vous n'êtes plus au courant de la situation. La France veut sa prospérité. Or, la prospérité ne se trouve que dans la paix, et vous savez, l'empire, c'est la paix.

Rocheport. — Oui, la paix avec le fruit sec de Woolwich.

Bazaine. — Fruit sec ! Fruit sec ! Fruit sec vous-même, Monsieur. Fruit sec de Nouka-Hiva, où vous n'avez pas même pu rester. Du reste, je vous avise que je ne puis m'engager à rien pour la France ; je suis maintenant en mesure de chercher mieux que cela.

Un garçon du café présente une dépêche adressée à Bazaine par son ami de Kummer. Bazaine la présente d'un air ironique à Rocheport, et lit :

Francfort a/M., 18 août 1874.

A Monsieur le feld-maréchal von Bazaine,

Venez pour remplir place gouverneur à Metz. Nomination de l'empereur Guillaume. Enthousiasme immense et grade de feld-maréchal.

Rocheport. — Veinard ! et Monsieur le feld-maréchal pense partir bientôt ?

Bazaine (avec une raideur toute prussienne). — Immédiatement, MON *nouvel* empereur m'ordonne de faire un voyage à petites journées, afin d'examiner l'état des esprits dans *nos nouvelles provinces* d'Alsace et Lorraine.

K.

La poule aux œufs d'or.

III

Qu'est-ce que le progrès ? Le progrès existe-t-il réellement ? Comment se manifeste-t-il ?

Au siècle dernier, les routes étaient peu sûres, les bois remplis de brigands. On ne pouvait aller de Lausanne à Berne sans laisser son escarcelle entre les mains de quelques honnêtes paysans, qui, chaque soir, venaient *attendre* : expression infiniment plus poétique et moins brutale que notre mot de *voler*. Il est vrai que ce métier présentait quelques inconvénients. De temps en temps, LL. EE. de Berne, nos souverains seigneurs, happaient ces amateurs de clair de lune. Ils se rendaient tranquillement à l'échafaud, où, suivant la gravité du cas, le bourreau les rouait, les pendait, sans préjudice de la question ordinaire ou extraordinaire qu'ils avaient subie auparavant.

Aujourd'hui, les mêmes guet-apens se reproduisent, non sur la route de Lausanne à Berne, il faut le dire, mais en des lieux plus écartés ; et les coupables, loin d'être remis à l'exécuteur des hautes œuvres, font une fortune rapide, et conquièrent les plus hautes positions dans l'Etat ou dans l'Eglise. Ils deviennent députés, magistrats, colonels, membres des conseils paroissiaux, etc., etc. Où est le progrès ?

Vous êtes fatigué par une longue course dans les montagnes ; vous soupirez après un repas bien garni.

Tout à coup, au détour du sentier, un édifice,

masqué jusque-là par une forêt de sapins, se dresse devant vous dans toute sa majesté. Vous voyez apparaître aussi le prêtre de ce temple auguste ; il est vêtu d'un frac noir, d'une cravate blanche ; sa bouche, qu'il entr'ouvre gracieusement pour vous accueillir, est ornée de trente-deux dents, bien blanches, bien pointues ; il attend. Malheur à toi, voyageur insensé ; évite cette fabrique de beefsteaks alpestres, à moins que tu ne sois surchargé d'un excès de numéraire.

Le problème d'Harpagon et de son intendant, faire bonne chère avec peu d'argent, n'a pas encore été résolu. En revanche, le problème contraire, faire mauvaise chère avec beaucoup d'argent, a reçu de nombreuses solutions. Je comprends volontiers qu'un dîner excellent me coûte cher ; mais qu'il me faille payer comme chez Véry un morceau de bœuf en caoutchouc et des pommes de terre à la chandelle, je m'indigne. A quoi bon ? je suis pincé et volé mieux que dans un bois.

Il me souvient toujours d'un certain plat de carottes qui me fut servi. (Ce légume était bien choisi.) Je n'ai jamais pu décider si c'étaient des mouches aux carottes ou des carottes aux mouches, tant il y avait de ces malheureux insectes bouillis avec le reste.

Un beau jour, une caravane de neuf personnes s'en va dîner dans un hôtel fort connu de notre canton de Vaud si beau. Elle était recommandée par un ami ; j'appris bientôt à mes dépens que les propriétaires d'hôtels n'ont pas de vrais amis. Bref, nous tombâmes tous dans le piège, l'ami comme les autres. Le repas fut très gai, mais très maigre ; le pain nous était ménagé avec la parcimonie la plus sordide. Nous avions beau en demander, en redemander encore ; on nous apportait des mouillettes de la longueur et de l'épaisseur du doigt, comme pour des œufs à la coque. En revanche, la carte était longue et épaisse ; dix francs par tête, quatre-vingt-dix francs en tout. Neuf francs de fromage, et le reste à l'avenant.

Certes, si j'eusse été seul, j'aurais porté trois francs chez M. le juge de paix, en le priant d'en donner avis à M. l'hôtelier. Mais, par considération pour notre ami, je payai et les autres en firent autant.

Du reste, il n'est pas sans inconvénient de dénoncer ces procédés inouïs. L'hôtelier est plus ou moins au fait de la vie privée de ceux qu'il héberge. Il n'y a pas si longtemps qu'un touriste publia un article flétrissant les prétentions exorbitantes de certain hôtelier. Celui-ci répondit avec beaucoup d'esprit, à mon avis, que le touriste avait omis un point important et qui devait entrer en ligne de compte. Le susdit voyageur était arrivé à l'hôtel avec une culotte entièrement déchirée et la fille de chambre avait passé toute la nuit à ce pénible raccommodage.

Quoi qu'il en soit, depuis longtemps on plume la poule, mais ce n'est pas sans la faire crier. Déjà le nombre des voyageurs diminue, ils se dirigent vers des contrées moins arabes. Avis à qui de droit, il